



COMPLÉMENT D'INFORMATION – UAF 043-51

L'UAF 043-51 est la plus septentrionale des UAF de la Mauricie. À cet égard, le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc occupe 100 % du territoire. L'opérationnalisation de l'aménagement de la forêt mixte y représente néanmoins un défi compte tenu de l'importance des volumes en essences secondaires requérant plus d'efforts de planification pour l'intégration de la récolte. À cet égard, le tableau suivant présente la provenance des volumes de chaque essence en fonction du type de couvert forestier :

Essences	Feuille	Mélangé	Résineux
SEPM	4 %	19 %	77 %
Bouleau blanc	34%	47 %	19 %
Peupliers	51 %	38 %	11 %
Autres feuillus	25 %	65 %	10%

L'UAF est composée des aires communes 043-20 (99 %), 043-02 (40 %) et 064-03 (1 %).

La conciliation des multiples usages de la forêt et la prise en compte des valeurs autochtones représentent un enjeu de taille. En effet, en plus de l'approvisionnement de nombreuses usines de transformation du bois, ce territoire renferme :

- 7 pourvoiries avec droits exclusifs (476 km²)
- 26 pourvoiries sans droits exclusifs
- 2 Réserves à castors (4 560 km²)
- Communauté Attikamekw d'Opitciwan
- Villégiature dispersée sur les terres publiques omniprésente avec près de 1000 sites, 93 ha de villégiature regroupée et 66 ha de villégiature complémentaire, plusieurs camps de trappeurs, camping, sentiers de randonnées diverses, etc., nécessitant la prise en compte de plus de 28 000 ha d'encadrements visuels dans les calculs de possibilité forestière

Finalement, les résultats de possibilité forestière présentés dans ce document ne tiennent pas compte de l'implantation des aires protégées projetées puisque leur localisation n'était pas connue au moment des calculs.

